

## LA CONISATION

La conisation est un geste chirurgical gynécologique simple qui consiste à enlever une partie du col de l'utérus.

La conisation est indiquée en cas de lésion précancéreuse du col, lésion provoquée par le papillomavirus.

Cette opération chirurgicale gynécologique a deux objectifs :

1. un objectif thérapeutique en procédant à l'ablation de la zone pathologique pour éviter qu'elle n'évolue vers un cancer du col;
2. un objectif diagnostique avec une analyse anatomopathologique de la pièce opératoire afin de confirmer la nature et l'étendue de la lésion et de s'assurer de son exérèse complète.

Une conisation n'est jamais urgente.

### AVANT L'OPÉRATION

Les seules recommandations particulières sont de programmer le geste chirurgical en dehors d'une période de règles et en l'absence de grossesse.

### L'OPÉRATION : LA CONISATION

La conisation se déroule en ambulatoire. Je vous opérerai dans la matinée et vous pourrez rentrer chez vous, accompagnée, en début d'après-midi.

L'anesthésie est le plus souvent générale, plus rarement loco-régionale (péridurale) ou locale.

Vous serez installée en position gynécologique et je procéderai à l'ablation de la zone pathologique à l'aide d'une anse couplée à un bistouri électrique par voie vaginale. La partie retirée correspond à un cône de 15 mm de hauteur.

L'intervention dure en moyenne 10 minutes.

### APRÈS L'OPÉRATION

Vous serez surveillée pendant 2 heures en chambre afin de s'assurer que vous ne présentez pas de saignement anormal puis vous rentrerez chez vous, accompagnée, après mon passage.

Vous ne ressentirez aucune douleur.

# LA CONISATION

## A LA MAISON

Passées les 24 premières heures de repos, vous pourrez reprendre vos activités habituelles.

Il convient cependant de respecter certaines recommandations pendant 3 semaines :

- éviter les activités sportives trop soutenues;
- les rapports sexuels et les bains sont proscrits (vous pouvez prendre des douches).

Je vous adresserai les résultats d'analyse par courrier en vous précisant la date de la consultation de contrôle.

## LES RISQUES DE LA CONISATION

- Le risque principal de cette intervention est la survenue de saignements d'abondance supérieure à des règles. Ce risque hémorragique persiste dans les 15 jours suivant l'opération.
- A plus long terme, il existe une légère augmentation du risque d'accouchement prématuré. Il faudra donc signaler cet antécédent de conisation au(x) professionnel(s) de santé qui suivra(ont) votre(vos) prochaine(s) grossesse(s).
- Rarement, une sténose (rétrécissement) du col de l'utérus peut survenir, gênant l'écoulement des règles et la surveillance du col.

Pour plus d'informations, contactez-moi :

prendre RDV par Doctolib : [cliquez ici](#)

email : [contact@docteurmarpeau.com](mailto:contact@docteurmarpeau.com)